



PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

Assemblée générale de Patrimoine suisse Genève Théâtre de Carouge, le 3 septembre 2022

Procès-verbal

Patrimoine suisse Genève (PSGe) a tenu son assemblée générale le 3 septembre 2022 au Théâtre de Carouge.

Lionel Spicher, co-président, accueille les membres de l'association et les invités officiels :

- Mme Sonja Molinari, conseillère administrative de la Ville de Carouge
- Mme Frédéric Perler, conseillère administrative de la Ville de Genève
- M. Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève
- M. Laurent Trembley, conseiller administratif de la commune de Meyrin
- Mme Babina Chaillot-Calame, conservatrice des monuments et des sites du canton de Genève.

et excuse sa co-présidente Pauline Nerfin.

1) Rapports d'activités :

Le premier rapport d'activité porte sur le fonctionnement de l'association, du bureau et du comité ainsi que sur ses rapports avec la centrale de Patrimoine suisse et en particulier cette année sur le prix Wakker puisque celui-ci a été attribué à la commune de Meyrin.

Les échanges sont également nombreux avec les institutions genevoises notamment avec l'office du patrimoine et des sites et l'unité de conservation de la Ville de Genève. PSGe est représentée aussi au sein d'autres associations, fondations ou institutions comme Les Berges de Vessy, la Fondation pour le patrimoine bâti genevois, la Plateforme Nature et Paysage Genève.

La parole est ensuite laissée aux différents responsables des groupes de travail qui présentent leur activité durant cette année :

- **Alerte**, responsable : Isabelle Brunier, qui revient sur le fonctionnement ouvert de la rédaction du journal en lançant un appel aux contributions.
- **Sensibilisation du jeune public**, responsable : Lola Cholakian Lombard. En plus des « Journées découvertes du DIP », le groupe a réalisé un « carnet de route » présentant le prix Wakker aux enfants.
- **Image & Visibilité**, responsable : Jean-Philippe Koch. Le groupe s'est focalisé cette année sur les recherches et la constitution d'archives complètes sur notre association.
- **Visites**, responsable : Evelyn Riedener. Malgré les incertitudes concernant de nouveaux confinements. Deux promenades, une conférence et deux visites de chantier ont clos l'année 2021 alors que le programme 2022 s'est concentré sur les anciens prix Wakker (Dardagny et Au Fil du Rhône) et sur le lauréat de l'année en cours : la commune de Meyrin.
- **Prix PsGe**, responsable : Robert Cramer. Il est prévu de s'inspirer des expériences des sections sœurs, en particulier de celles de Vaud et Valais. Le groupe soumettra avant la fin de l'année un projet de règlement au comité et le prix devrait être mis sur les rails dans le courant de l'année prochaine.
- **Musée d'art et d'histoire**, responsable : Daniel Rinaldi. Après notre prise de position sévère par rapport au 1^{er} budget proposé par la Ville de Genève, nous avons réaffirmé nos critères et nos invariants pour le futur projet. Ces démarches ont été validées lors d'une séance avec les autorités de la Ville de Genève et les associations début juillet 2022.
- **PAV**, responsables Giorgio Bello, Christian Bischoff. Établissement d'une "carte patrimoine" qui permettra de sensibiliser les différents acteurs sur les possibilités de recyclage qu'offre la ville en devenant, cela en opposition à la tentation de la *tabula rasa*.
- **Interventions**, responsables : Marc de Tassigny et Philippe Beuchat. Présentation des principaux dossiers pour lesquels nous avons écrit des observations, demandé des mises sous protection, voir

déposé un recours. Les thèmes principaux ressortent : le devenir des lieux de culte, les surélévations, les transformations, l'efficacité énergétique.

Remarques sur les activités des GT :

- Mme Bauty demande que le 1^{er} prix PSGe soit rapidement décerné, car cette action portera un éclairage positif sur l'association.
⇒ Réponse de M. Cramer, responsable du GT : pour des raisons organisationnelles, et selon un calendrier déjà réfléchi, le 1^{er} prix ne sera pas décerné avant 2024.
- Mme Brunier tient à préciser que plusieurs de nos demandes de mise sous protection n'ont pas abouti notamment celles des cafés et restaurants historiques du canton, du domaine Sous-Pinchat à Carouge et de la maison Maigre-Durand à Chancy.
⇒ Réponse de Mme Chaillot-Calame, conservatrice des monuments et des sites du canton : certaines procédures peuvent prendre plusieurs années, car il faut obtenir les préavis de la commune et des propriétaires, et l'accord avec ces derniers peut faire l'objet de longues négociations.
⇒ Réponse de Mme Molinari, conseillère administrative de la ville de Carouge en charge des travaux et de l'environnement. : elle demande des précisions à Mme Brunier concernant Sous-Pinchat afin de questionner ses services et pouvoir donner rapidement un préavis.

2) Rapports du trésorier et de l'organe de contrôle pour les comptes de 2020 :

par Robert Cramer

Par rapport aux exercices précédents, les comptes se présentent sous une forme nouvelle de façon à être tout à la fois plus explicites et plus analytiques.

Le trésorier fait son rapport et lit celui de l'organe de contrôle, la fiduciaire Parini, excusée pour cette assemblée.

Approbation à l'unanimité des rapports d'activités, du trésorier et de l'organe de contrôle.

3) Modifications des statuts :

par Jean-Philippe Koch

Ce projet de révision des statuts de Patrimoine suisse Genève (PsGe) a été élaboré par un groupe de travail (GT) composé de trois membres du Comité : Alain Maunoir, Didier Mottiez et Jean-Philippe Koch. L'objet principal de ce travail a été de préciser le mode d'élection du président de notre association. Après avoir analysé la question et consulté les statuts de diverses autres associations d'intérêt public, le GT recommande une élection à la présidence par le Comité et non par l'Assemblée générale, pour les motifs suivants: 1°) cela a été l'usage constant, plus que centenaire, de la Société d'Art Public - PsGe; 2°) l'élection par le Comité permet de minimiser le risque d'une prise de pouvoir par un groupe anti-patrimoine lors d'une assemblée générale; et 3°) les membres du Comité sont les mieux à même d'observer l'engagement réel et l'activité des candidats. En outre, le GT propose d'introduire l'exigence que tout candidat à la présidence ait été membre du Comité de PsGe pendant au moins 3 ans.

Le GT propose également des mises à jour des dispositions statutaires, notamment pour couvrir la communication par e-mail et les cas de nécessité (effectivement, l'art. 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le Covid-19 n'a autorisé que de manière transitoire la tenue d'assemblées générales par correspondance ou sous forme électronique, et il convient donc d'introduire des dispositions idoines dans les statuts des associations et autres sociétés); et d'effectuer quelques corrections de pure forme (numérotation des alinéas, correction d'orthographe à l'art. 19).

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par le Comité dans sa séance du 9 août et a été mis à disposition de tous les membres de PsGe sur le site de notre association. Une synthèse du projet de révision statutaire a été envoyée avec la convocation à l'assemblée générale.

Au moyen de l'écran de projection, JPK passe en revue et explique chacune des modifications matérielles proposées, à savoir le nouveau préambule, l'art. 5 al. 4, l'art. 11 al. 1, l'art. 12, l'art. 13 al. 2 let. d, l'art. 15 al. 1, l'art. 18, l'art. 20 al. 1 et l'art. 23. Ces modifications sont chacune, à tour de rôle, approuvées par un vote de l'assemblée générale.

Enfin, suite à la proposition d'un membre de celle-ci, l'assemblée générale accepte (à l'unanimité moins 4 abstentions) un changement additionnel à l'art. 13 al. 2 let. d : le remplacement du verbe «surveiller» par «superviser».

Adoption à l'unanimité des modifications des statuts.

4) Élection des membres du comité et du vérificateur de compte

Reconduisent leur mandat :

Marcellin Barthassat, architecte ; Dominique Baud, bibliothécaire ; Giorgio Bello, architecte ; Quentin Béran, historien de l'art ; Philippe Beuchat, architecte ; Christian Bischoff, architecte ; Isabelle Brunier, historienne ; Catherine Courtiau, historienne de l'art ; Robert Cramer, avocat, **trésorier** ; Marc de Tassigny, architecte ; Christian Foehr, architecte ; Monika Grosmann, assistante administrative ; Hugues Hiltbold, architecte ; Raymond Jourdan, directeur de collège ; Jean-Philippe Koch, avocat ; Jean-Pierre Lewerer, architecte ; Alain Maunoir, avocat, **vice-président** ; Didier Mottiez, juriste ; Pauline Nerfin, historienne de l'architecture, **co-présidente** ; Evelyn Riedener, guide du patrimoine ; Lionel Spicher, architecte, **co-président** ; Bernard Zumthor, historien de l'art.

Nouveaux membres :

Deborah Chevalier, historienne de l'art ; Lorenzo Romano, historien ; Valérie Clerc, historienne

Membres démissionnaires :

Michel Brun, enseignant ; Lola Cholakian Lombard, historienne de l'art.

Remerciements :

M. Brun a été membre du comité, puis du bureau et trésorier durant 33 années, il a également organisé quelque 80 visites pour les membres de notre association.

Mme Cholakian Lombard a guidé de nombreuses visites et organisé le travail de sensibilisation du jeune public. Elle s'absente du comité pour des raisons professionnelles, mais pourrait le réintégrer dans les prochaines années.

Décès :

Raymond Courvoisier, avocat.

Un hommage est rendu à Raymond Courvoisier (membre du comité puis du bureau depuis 1996) et à Pierre Monnoyeur (ancien membre du comité), tous deux décédés dans le courant de l'année.

Vérificateur des comptes :

Fiduciaire Parini

Approbation à l'unanimité des membres du comité et du vérificateur des comptes.

5) Divers

- Mme Bauty remercie le comité pour son travail dans l'ensemble et le félicite pour les modifications apportées aux statuts. Elle relève aussi la mise en ligne du rapport annuel avant l'assemblée générale afin que toutes et tous aient pu en prendre connaissance en amont ainsi que les informations concernant les membres du comité. Ces dernières pourraient toutefois être plus étoffées, en particulier concernant les nouveaux membres soumis à élection.
- M. Malek Asghar, ancien président de notre association, remercie le comité pour son travail et rappelle que nous pouvons compter sur lui pour soutenir la cause du patrimoine au Grand Conseil.

L'assemblée est levée à 12h15.

La parole est donnée à M. Liermier, directeur du Théâtre de Carouge qui accueille l'assemblée et raconte avec passion l'histoire de l'institution qu'il dirige, de ses origines à la construction du nouveau bâtiment.


Il est vivement remercié pour son accueil.



Lionel Spicher
Co-président



Pauline Nerfin
Co-présidente



Claire Delaloye Morgado
Secrétaire

Genève, septembre 2022
Lionel Spicher et Pauline Nerfin, co-président.e.s
Claire Delaloye Morgado, secrétaire